

SOCIÉTÉ ANONYME DE MINES DE SOUMAH, PUIS DES MINES DE SOUMAH ET DE LA TAFNA

Le minerai en Algérie
(*Mémorial de la Loire*, 30 décembre 1867)

On écrit d'Alger, au *Messager du Midi* :

.....
À Soumah, près d'Alger, se trouve aussi du minerai de fer dont on a, dans le principe, constamment nié les qualités et l'exploitabilité. Les concessionnaires, MM. Carrié et Chevalier, ont, depuis l'année dernière, envoyé quelques milliers de tonnes de leur initierai en Italie et en Angleterre et les industriels de ces pays ont été plus que satisfaits des résultats donnés par les minerais de Soumah.

L'Italie a été la première à s'assurer une part importante des produits miniers de Soumah, mais la situation déplorable où se trouve actuellement ce produit ne permet pas de donner suite aux projets élaborés.

L'Angleterre s'occupe en ce moment d'établir un service régulier de clippers qui viendront apporter des charbons anglais et emporteront du minerai.

Seule, la France reste patiente spectatrice des efforts de ses concurrents et ne fait rien pour profiter de sa proximité de sa colonie, qui est obligée de chercher ailleurs un débouché nécessaire pour ses produits.

Afin de démontrer aux incrédules la véracité des faits que je viens de mentionner et leur donner la conviction de l'excellence des minerais algériens, je transcris ici l'analyse faite sur le minerai de Soumah, dont je m'occupe, par le bureau des essais de la direction générale des mines de Paris :

	%
Argile et quartz	2 30
Péroxyle de fer et albumine	87 00
Chaux	0 66
Magnésie	0 00
Oyde rouge de manganèse	1 60
Perte par calcination	8 33
	98 89

L'essai par voie sèche a donné :

	%
Fonte gris noirâtre très tenace et assez malléable	61 70
Contenant sur 100 parties :	

Silicium	0 94
Soufre	0 10
Phosphore	traces.
Manganèse	traces

M. Rivot, ingénieur en chef des mines, directeur du bureau des essais, n'a pu s'empêcher d'ajouter, en faisant connaître les résultats ci dessus : « Le mineraï de Soumah est très riche, très pur, un peu manganésifère, et donne de la fonte presque aussi résistante que le mineraï de Bône, qui est le premier de ce genre. »

Ces chiffres dispensent de tout commentaire.

Le total des évaluations officielles des gîtes principaux de la mine de Soumah, donne au minimum 35 millions de tonnes, d'une extraction si facile, que ce mineraï revient, rendu sur les quais d'Alger, à 11 fr. la tonne de 1.000 kilogrammes ; en y joignant le fret qui est, en moyenne, de 7 fr. 50 la tonne, on arrive à posséder à Marseille, Cette, ou tout autre port de la Méditerranée, du mineraï donnant 65 % de fer et 61 % de fonte à 18 fr. 50 les 100 kg. N'est-ce pas là un résultat merveilleux et dont la métropole devrait être la première à profiter ?

Et qu'on sache bien que le mineraï de Soumah n'est pas le seul à offrir les avantages ci dessus. J'en ferai connaître d'autres plus précieux et plus recherchés, mais ne pouvant être mis, comme celui-ci, à la disposition immédiate du commerce et de l'industrie.

SOCIÉTÉ ANONYME DE MINES DE SOUMAH

Émanation de la [Société générale algérienne](#)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le général de Chabaud-Latour ¹,
 Victor Fère [Société générale],
 Louis Frémy ²,
 Paul Mirabaud ³,
 Tarbé des Sablons ⁴,
 et Vernes d'Arlandes ⁵.

1 Chabaud-Latour (1801-1885) : ancien député du Gard, ancien ministre, sénateur inamovible.

2 Louis Frémy (1805-1891) : député de l'Yonne (1849-1851, 1865-1869), gouverneur du Crédit foncier (1857-1877), administrateur du Crédit foncier des États-Unis, de l'Aigle-Vie et, avec Talabot, de la Société générale algérienne et des Docks et entrepôts de Marseille,

3 Paul Mirabaud (1848-1908) : membre de la haute banque protestante. Administrateur de sociétés, président des Chargeurs réunis (1895). Voir [encadré](#).

4 Jules Tarbé des Sablons (1830-1893) : ancien auditeur au Conseil d'État, ancien préfet de l'Yonne (1866-1870), ancien administrateur de la Société générale algérienne, puis président de la Compagnie algérienne (1878-1893). Candidat malheureux aux législatives de 1887 dans la 2e de l'Yonne contre Paul Bert.

5 Théodore Vernes d'Arlandes (1820-1893) : administrateur de la Société générale algérienne, membre en 1874 du syndicat des prêteurs de la Compagnie du chemin de fer des Charentes (comte Lemercier), administrateur du Comptoir d'escompte de Paris (1874-1882, 1884-1889), actionnaire de la S.A. française de Kebao (1889), membre fondateur de la Société de secours aux blessés militaires, membre du consistoire de Paris, officier de la Légion d'honneur (1872).

MINES DE SOUMAH
(*Le Crédit*, 26 août 1872)

Une société est en voie de formation pour l'exploitation des mines de fer de Soumah, Algérie. On parle d'un rendement annuel de 125.000 à 150.000 tonnes de minerai. Les mines se trouveraient en relation avec Alger, au moyen de l'établissement d'une ligne reliant Soumah et Bouffarik.

Changement de dénomination
MINES DE SOUMAH ET DE LA TAFNA

Mines de Soumah et de la Tafna
(*Le Messager de Paris*, 24 avril 1874)

Cette société existait sous la dénomination de Mines de Soumah. Elle vient de modifier sa domination à la suite de l'achat par elle fait des mines de la Tafna. L'assemblée du 15 janvier dernier, qui a autorisé cette acquisition, a porté en même temps le capital social à 5 millions par la création de 6.400 actions nouvelles de 500 fr.

Une nouvelle assemblée, tenue le 6 mars, a voté les modifications statutaires, conséquence de la transformation sociale décidée. La durée de la société est provisoirement limitée au 23 octobre 1912. Sur les 10.000 actions représentant l'entier capital, 2.000 libérées ont été attribuées aux fondateurs de la Société. Les 8.000 autres actions émises ont été libérées de moitié pour les 1.600 anciennes et du quart seulement pour les 6.400 nouvelles.

MM. Tarbé des Sablons, Mazeline, Paul Juilleret, Paul Mirabaud, Frédéric Barrot, de Pourtalès et Montefiore font partie du conseil d'administration.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE
Assemblée générale du 29 avril 1874
(*Le Journal des chemins de fer*, 23 mai 1874)

.....
VI. — Société anonyme des Mines de Soumah.

Nous vous informions, l'année dernière, que nous avions contribué à la création de cette société, constituée au capital de 1.800.000 francs, représenté par 3.600 actions de 500 francs. Une assemblée générale des actionnaires a décidé dernièrement l'augmentation du capital social, motivée par l'acquisition des mines dites de la Tafna, situées dans la province d'Oran. La dénomination de la Société a été, en conséquence, changée en celle de Compagnie des Mines de Soumah et de la Tafna.

Le capital a été porté 5.000.000 de francs par l'émission de 6.400 actions nouvelles à 500 francs.

Les mines de la Tafna contiennent, d'après les évaluations de nos ingénieurs, des gisements de minerai de fer évalués à plusieurs milliers de tonnes. Ces gîtes, qu'on peut exploiter à ciel ouvert, sont situés à 4 kilomètres de la mer et pourront être facilement reliés au rivage par une voie terrée d'un établissement peu coûteux.

Le besoin croissant de minerais qui se fait sentir sur tous les points de l'Europe, et la richesse bien reconnue des gisements de la Tafna nous ont engagés à prendre une part importante dans la souscription des nouvelles actions.

La nouvelle société a déjà passé quelques marchés avec des usines de premier ordre et les travaux de mise en exploitation vont être poussés activement, afin de satisfaire, à bref délai, aux nombreuses demandes qui lui sont adressées.

VII. — Société anonyme de recherches de mines en Algérie.

Cette société, à la création de laquelle nous avons participé, est aujourd'hui dissoute; les frais de recherches et les dépenses d'administration ont été couverts par une allocation de la Compagnie de Soumah, en rémunération des études faites sur les sites miniers de la Tafna. Le capital de 300.000 francs, divisé en 60 actions de 5.000 francs chacune, sur lesquelles le quart seulement était versé, a été remboursé.

Mines de Soumah et de la Tafna (*Le Moniteur industriel et financier*, 12 juillet 1874)

Mines de Soumah et de la Tafna. — Les actions de la Compagnie des mines de Soumah modifiée sont cotées, depuis le 22, sous la rubrique suivante :

Mines de Soumah et de la Tafna, actions 500 francs, 250 fr. payés.

Mines de Soumah et de la Tafna. actions 500 fr., tout payé.

Il s'agit de 10.000 actions nominatives de 500 fr., sur lesquelles 8.000 libérées de 250 francs et 2.000 entièrement libérées.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE EXERCICE 1874 (*Le Journal des finances*, 21 août 1875)

Les actions de la Société des mines de Soumah et de la Tafna, que nous avons créée, sont recherchées ; une nouvelle émission va donner un plus grand essor à cette société, qui paraît appelée à un sérieux développement.

§ VI.

Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna

Dans notre exposé général, au commencement de ce rapport, nous vous avons déjà donné, au sujet de cette société, quelques renseignements que nous devons compléter. Les gîtes de la Tafna offrent par leur situation, par leur nature, des facilités particulières d'exploitation. Situés à 4 kilomètres de la mer, ils y sont aujourd'hui reliés par un chemin de fer terminé par un plan incliné aboutissant au niveau du quai d'embarquement. Ce chemin de fer est prêt à entrer en service et les wagons de mines peuvent désormais arriver jusqu'au bord de la mer.

Les travaux d'extraction ne peuvent présenter aucune difficulté : le minerai s'exploite partout à ciel ouvert, sans frais accessoires. La qualité du minerai extrait est toujours la

même, et sa teneur en fer est supérieure de plus de 5 % à celle sur laquelle nous comptions primitivement.

Jusqu'à présent, l'embarquement des minerais s'est opéré au moyen de barques faisant le transport de la plage aux navires en chargement ; la construction d'un abri et d'un quai d'embarquement destinés à faciliter le chargement pour de petits voiliers de 4 à 500 tonneaux est en voie d'exécution.

Mais ces moyens sont évidemment insuffisants pour permettre le débouché d'une production annuelle de 150.000 tonnes que fourniront très facilement les gîtes et dont les besoins de l'industrie métallurgique assurent l'écoulement. Aussi la Société de la Tafna a-t-elle pensé que, dans ces conditions, il y avait lieu de faire étudier un projet de port où pourraient venir accoster des navires de 1.000 à 1.500 tonneaux, qui font le service de la Méditerranée. Les rapports des ingénieurs ont établi que les dépenses totales nécessitées par les travaux maritimes et les installations accessoires s'élèveraient à 4.000.000 de francs, et qu'il suffirait d'une production de 150.000 tonnes pour que l'économie réalisée seulement sur les transports fût de 400.000 fr., c'est-à-dire de 10 % du capital consacré à ces établissements nouveaux.

Ils ajoutent que nous avons aujourd'hui 4.000.000 de tonnes reconnues, et que, sans aucun doute, l'industrie nous offrira rapidement le débouché d'un tonnage annuel supérieur à 150.000 tonnes.

Enfin, la situation de ce port dans l'ouest de la province d'Oran en doit faire naturellement le centre d'exportation et d'importation de cette contrée ; ce qui, d'une part, assurera à la Société un produit rémunérateur dans les droits de chargement et de déchargement à prélever sur les marchandises, et, de l'autre, réduira à sa plus petite valeur le fret du mineraï.

Toutes ces considérations ont été soumises à une assemblée générale des actionnaires de la Tafna, réunie au commencement de ce mois ; convaincue des avantages que présentait la création d'un port, elle a, pour réaliser le capital nécessaire à cette création, décidé l'émission de 8.000 actions nouvelles et ainsi porté le capital social à la somme de 9 millions de francs.

Les actions ont été immédiatement souscrites ; le premier quart est payé et, dans quelques jours, la société sera définitivement transformée.

Mines de Soumah et de la Tafna
(*Le Globe*, 14 mai 1876)

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 10 avril dernier, sous la présidence de M. Frémy.

D'après le rapport, les travaux d'installation ont été activement poursuivis. Les chantiers d'extraction, prêts à fonctionner, ont été reliés au littoral de la Méditerranée par un embranchement de chemin de fer. En attendant la construction du port de Béni-Saf, la Compagnie a créé à Oran un dépôt de mineraï approvisionné par un petit caboteur à vapeur dont elle a fait l'acquisition.

La production obtenue, tant à la Tafna qu'à Soumah, est de 45.000 tonnes environ.

Le compte de profits et pertes présente un bénéfice net de fr. 125.285 90

qui, ajouté au solde de l'exercice précédent, soit 22.767 03

donne un total de 148.052 93

De ce montant, il y a à déduire ; 10 % au fonds de réserve. 14.805 29

Reste un solde de 133.247 64

qui a été porté à la réserve disponible.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1875 et réélu les administrateurs sortants, MM. Hentsch et Vernes d'Arlande.

M. Gallois a été nommé commissaire pour l'exercice 1876.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE
EXERCICE 1875
(*Le Journal des finances*, 9 septembre 1876)

§ VI.

Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna

La transformation de la Compagnie de la Tafna, dont, vous vous le rappelez, la fondation est due à l'initiative de la société, est aujourd'hui un fait accompli, et le projet de création d'un grand port aux Béni-Saf, lieu d'embarquement situé à 4 kilomètres des gîtes miniers, a été définitivement arrêté. L'affaire est devant le Conseil d'État, et tout est préparé pour commencer et poursuivre rapidement les travaux, dès que la concession aura été accordée.

La production, pendant le dernier exercice, n'a été que de 45.000 tonnes environ ; mais, lorsque les travaux du port seront terminés, tout permet d'espérer qu'elle s'élèvera à 300.000 tonnes. L'état de l'affaire, qui est encore dans sa période de travaux préparatoires, ne permet pas la distribution des bénéfices réalisés ; les titres de la société n'en sont pas moins en faveur au près du public

MINES DE SOUMAH ET TAFNAH
(*Revue industrielle*, 3 janvier 1877)

Le compte rendu de la dernière réunion de cette société nous fournit quelques indications au sujet de la production des gisements et du développement que la construction prochaine du port de Beni-Saf permettra de donner à cette exploitation.

Le tonnage des minerais exportés en 1876 est à peu près le même qu'en 1875. Cette situation est due à la stagnation des affaires en métallurgie. L'exploitation du gîte de Rar-el-Baroud donne du minerai de bonne qualité et dans de bonnes conditions comme prix de revient.

La quantité totale du minerai vendu s'est élevée à 99.000 tonnes pendant le dernier exercice ; mais il ne faudrait pas conclure de ce chiffre que les moyens d'extraction dont dispose la société ne permettaient pas d'en extraire une plus grande quantité. Dans toutes les exploitations d'Afrique, l'extraction est presque toujours subordonnée à la solution d'un problème d'une haute gravité et plein de difficultés, nous voulons parler de la possibilité de l'embarquement. La Compagnie de Soumah se trouve à cet égard encore fort gênée. Le port, qui doit être terminé dans deux ans, est encore loin de permettre un embarquement facile en tout temps et économique. Les moyens d'extraction et de transport des mines au rivage sont suffisants, mais le décret de déclaration d'utilité publique et de concession du port n'ayant été signé que le 14 juin 1876, ce n'est qu'au printemps de 1879 que la Société peut espérer être en possession de tous ses moyens d'action.

Jusqu'à ce moment, les frais maritimes qu'elle a à supporter, soit pour l'embarquement en rade, soit pour l'entretien du stock d'Oran, soit indirectement par l'élévation du fret de Beni-Saf, grèveront le prix de revient et laisseront avec le prix de vente une marge trop faible pour qu'on puisse recueillir aucun bénéfice. D'autre part, il

est impossible de contracter des marchés à livrer à cause de l'incertitude des embarquements dans les conditions actuelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE
Assemblée générale des actionnaires du 28 avril 1877
COMPTE RENDU
PRÉSENTÉ
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
par M. L. Frémy, président.
Exercice 1876
(*Le Journal des finances*, 1^{er} juillet 1877)

§ VI. — COMPAGNIE DES MINES DE SOUMAH ET DE LA TAFNA

Nous vous disions l'année dernière que la Compagnie poursuivait auprès du conseil d'État la demande en autorisation de créer un grand port aux Beni-Saf.

L'affaire est aujourd'hui régularisée. Le décret de déclaration d'utilité publique et de concession a été signé en juin 1876 et les travaux ont pu être adjugés à la date du 5 août.

L'entrepreneur a préparé son matériel, installé ses chantiers, et il est prêt à pousser les travaux avec toute l'activité possible.

Les ventes de minerai se sont élevées à 49.000 tonnes, et le bénéfice réalisé a été porté à une réserve spéciale afin de parer aux éventualités de la période d'organisation qui n'est pas encore terminée.

Ce n'est qu'en 1879, époque à laquelle le port devra être achevé, que la Compagnie devra être en possession de tous ses moyens d'action et qu'elle se trouvera en mesure de prendre sur le marché métallurgique la place que lui assignent la richesse de ses gîtes et la qualité reconnue de ses minerais.

(*Le Gaulois*, 12 novembre 1878)

Nous avons annoncé que les actionnaires des mines de Mokta-el-Hadid étaient convoqués en assemblée générale pour délibérer sur un projet de fusion avec la compagnie de Soumah et Tafna.

Les actionnaires de cette dernière compagnie sont convoqués pour le 9 décembre à l'effet de délibérer sur le même projet.

Compagnies des mines de Mokta-el-Hadid, de Soumah et la Tafna,
et des Forges d'Alais
(*Le Temps*, 16 décembre 1878)

.....
L'assemblée générale de la Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna a voté le traité de cession. L'assemblée générale de la Compagnie de Mokta-el-Hadid n'avait donc à délibérer que sur ce dernier traité qu'elle a accepté.

En conséquence, l'actif total de la Compagnie de Soumah et la Tafna sera, le 31 décembre, passé au compte de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, sous la réserve qu'il sera retenu la somme nécessaire pour payer 20 fr. à chaque action de la Compagnie

Soumah, au compte de l'exercice courant, et ladite Compagnie restera débitrice des versements en retard sur un certain nombre de ses titres.

En paiement de l'actif acquis, la Compagnie de Mokta créera 6.667 actions nouvelles, complètement libérées, qui seront remises à la Compagnie de Soumah. L'échange se fera à raison d'une action de Mokta contre 2 7/10^e actions de Soumah.

Les actions nouvelles de la Compagnie de Mokta ne participeront pas aux bénéfices des exercices 1878-1879 : elles détacheront leur premier coupon en novembre 1880.

Suite :

Absorption par la [Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid](#).